

Qualification élites 2010 pour 2011

Qualification élites Hommes

- Les amateurs avec un minimum de 55 points au classement final DOIVENT à partir du 1er Janvier 2011 prendre le départ dans la catégorie Elite
- Un amateur qui se classe à trois reprises dans le top cinq jusqu'au 30 Juin, peut procéder à une demande de changement vers la catégorie Elite au travers d'une demande auprès de la commission technique route.
- Tous les coureurs Elite doivent à partir de la deuxième année au sein de la catégorie Elite, engranger 3 points au minimum dans le classement annuel afin de se maintenir dans la catégorie Elite en 2011.
- Les coureurs âgés de 30 ans et plus (Master) peuvent acquérir chaque année une licence Master, indépendamment du nombre de points de la saison passée. En cas de classement à trois reprises sur le podium au cours de la saison (championnats de Suisse exclus), un changement vers la catégorie Elite est obligatoire.

complément:

- Coureurs appartenant à une équipe nationale étrangère Elite et qui n'ont pas atteint les qualifications Elite. En Suisse, ils ne sont autorisés à prendre le départ dans la catégorie Elite qu'à condition que l'équipe en entier soit inscrite. Ils doivent sinon prendre le départ avec les amateurs.
- Les coureurs qui atteignent pendant la saison à l'étranger des places dans le top Ten sans atteindre 55 points peuvent demander leur prise en compte en fin d'année en envoyant une demande à la commission route. Les résultats doivent obligatoirement être justifiés.

Qualification élites Femmes

- Les dames, et ce dès la première année dans la catégorie des moins de 23 ans et avec 55 points et plus au classement annuel „Dames B“ DOIVENT prendre une licence Dames Elite et ce à partir du 1er Janvier 2011.